

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 20 mars 2017 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Pascale Gauvin, enseignante
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Lyne Gladu, personnel de soutien
Madame Marcelle Télémaque, professionnel
Monsieur Stéphane Pollender, parent
Madame Manon Gouin, parent
Madame Isabelle Marchand, parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Madame Annie Belval, enseignante
Monsieur Pascal Lavigne, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 13 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Stéphane Pollender, président substitut, constate le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Stéphane Pollender, président substitut, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

CÉ # 16-17-038

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Pascale Gauvin

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 23 JANVIER 2017

Monsieur Stéphane Pollender, président substitut, demande aux membres du C.É. s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la rencontre du 23 janvier 2017.

CÉ # 16-17-039

Il est proposé par monsieur Jean-François Morin
Et appuyé par madame Lyne Gladu

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 23 janvier 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 23 JANVIER 2017

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne que la danse du primaire a été un grand succès encore une fois. Personne n'a été refusé cette fois-ci, il restait quelques billets seulement. La danse du secondaire a été annulée faute de surveillants.

Concernant le dossier des équipes de hockey Bantam AAA relève et Pee Wee AA, madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne que de notre côté, nous sommes prêts, ainsi que Hockey Estrie et Hockey Québec. Par contre, il y a des enjeux entre les écoles privées et les écoles publiques qui ne sont pas encore réglés.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

5. PAROLE AU PUBLIC

Le conseil des élèves est à préparer un projet nommé *Le Respect*. Ils désirent que des élèves du conseil des élèves et des membres du personnel se déguisent en hommes-sandwichs. D'un côté, il y aurait des bonshommes sourire et ceux-ci interpelleraient les autres élèves avec un *BONJOUR*. De l'autre côté, il y aurait un message d'espoir, un message positif pour les encourager. Cette activité permettra d'augmenter le sentiment d'appartenance de tout un chacun. Les élèves du conseil des élèves aimeraient pouvoir présenter le projet au prochain C.É. et le mettre en place dès l'acceptation. Ils désirent, par cette activité, que le bonjour devienne un automatisme. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, propose de faire l'achat de collants avec des émojis de bonshommes sourire pour les membres du personnel.

6. GRILLES-MATIÈRE 2017-2018

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É la grille-matière modifiée pour le secondaire 5 pour l'année scolaire 2017-2018 et explique ce que cela implique et quelle a été la procédure décisionnelle.

CÉ # 16-17-040 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE la grille-matière 2017-2018 de secondaire 5 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉS PAR LA MAJORITÉ

7. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les projets de sorties éducatives et campagnes de financement aux membres du C.É.

CÉ# 16-17-041 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire et de l'école et campagnes de financement présentés soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. ÉTAT DU PROCESSUS DE CONSULTATION

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. le calendrier des consultations aux membres du C.É. et explique les dossiers à venir.

9. SUIVI BUDGÉTAIRE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. l'état du budget à ce jour. L'école a une créance de 52 227\$ pour l'année scolaire 2016-2017 toutes dépenses incluses. Au total, il s'agit de 86 666\$ total de frais non payés dans les dernières années. Madame Ménard, mentionne que le frais de 100\$ de transport chargé aux parents par la Commission scolaire est toujours appliqué au transport en premier, la balance du paiement est appliquée au solde des effets scolaires de l'élève. Ceci a donc une incidence sur les dossiers de recouvrement.

10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Stéphane Pollender, président substitut, mentionne qu'il n'y a pas de rapport du président lors de cette séance du conseil d'établissement puisque le représentant au comité de parents est absent lors de cette séance.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance lors de cette séance du conseil d'établissement.

12. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance du conseil d'établissement.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 57.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 24 avril à 19 h.
Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 16-17-042

IL EST PROPOSÉ par madame Marcelle Télémaque
ET APPUYÉ par madame Lyne Gladu

QUE la séance soit levée, à **19 h 57**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence